



Conseil régional
Groupe Front de Gauche
Ensemble, l'Île-de-France
Alternative Écologiste et Sociale
Groupe Radical, Citoyen, Démocrate, Écologiste et Centriste, le Rassemblement

COMMISSION PERMANENTE DU 20 NOVEMBRE 2019

Rapport n° CP 2019-532

**SOUTIEN À LA CONSTRUCTION, LA RÉNOVATION ET LA SÉCURISATION DES COMMISSARIATS DE
POLICE NATIONALE ET CASERNES DE GENDARMERIE NATIONALE EN ÎLE-DE-FRANCE.
ABONDEMENT DÉPARTEMENTAL DU DISPOSITIF RÉGIONAL « BOUCLIER DE SÉCURITÉ »**

Amendement

L'article suivant est ajouté à la délibération :

« Décide de relancer son soutien à l'Observatoire international des prisons (OIP), afin de permettre à cet organisme de poursuivre son action indispensable pour le respect des droits de l'homme en milieu carcéral ».

Exposé des motifs

Soutenir l'Observatoire international des prisons

Alors que le nombre de personnes détenues a atteint en 2019 des records inégalés, l'OIP signale qu'il n'a jamais été aussi peu soutenu par l'État. Ainsi, récemment plusieurs subventions lui ont été retirées. En cinq ans, l'OIP souligne qu'il a perdu 66 % de ses subventions publiques. Les aides de l'État et des collectivités territoriales, parmi lesquelles la Région Ile-de-France, comptaient en 2014 pour plus de la moitié de ses ressources, elles n'en représentent plus aujourd'hui qu'un quart.

Ces désengagements publics sont particulièrement dommageables. C'est pourquoi l'association tire la sonnette d'alarme : une mobilisation massive est désormais indispensable pour lui permettre de maintenir ses actions en faveur du respect des droits en prison. Cet appel doit être entendu.

Jusqu'en 2015 la Région soutenait l'OIP pour des actions telles que :

- Assurer une veille continue et approfondie du phénomène de discrimination en milieu carcéral (âge, sexe, genre, origine, orientation sexuelle, handicap, santé).
- Assurer une démarche d'observation et d'alerte sur les conditions de détention au sein des établissements pénitentiaires en Ile-de-France.
- Connaître les besoins spécifiques de certaines catégories de personnes détenues, et les principales difficultés auxquelles elles font face.
- Informer les détenus, familles et proches de leurs droits et des moyens de les faire respecter.
- Fournir aux acteurs, détenus et intervenants, des outils pour connaître ces phénomènes et y faire face.
- Améliorer l'accès au droit des personnes détenues, pour réduire les inégalités auxquelles elles peuvent être assujetties.
- Promouvoir tant l'égalité en prison que l'égalité avec l'extérieur.

De telles actions, dès lors qu'on entend donner un sens concret aux valeurs et aux droits qui fondent notre démocratie, doivent être soutenues sans réserve. C'est pourquoi il est proposé par cet amendement de relancer le soutien de la Région Ile-de-France à l'OIP.

Céline MALAISE

Maxime des GAYETS

Ghislaine SENÉE

Eddie AIT